

RETOURNER À L'ÉCOLE N'EST PAS POSSIBLE POUR TOUS LES ENFANTS : LES SANS-PAPIERS TOUJOURS EXCLUS

BRUXELLES, 4 SEPTEMBRE 2017 – Alors qu'à travers l'Europe, les élèves commencent la nouvelle année scolaire, les enfants migrants sans-papiers ne sont souvent pas permis d'aller à l'école, ou sont empêchés de finir leurs études.

Les enfants sans papiers se voient souvent refuser l'inscription à l'école ou ne sont pas autorisés à passer des examens ou à obtenir des certificats pour les études qu'ils complètent. L'école secondaire après l'âge de 16 ans et la formation professionnelle est presque toujours hors d'atteinte. Il existe également des risques que les administrations scolaires signalent les enfants et leurs familles aux autorités de l'immigration et qu'ils soient arrêtés.

Miloš*, âgé de 13 ans et sans-papiers, vivant avec ses grands-parents en Autriche, a déclaré combien une éducation scolaire est importante pour son avenir et celui de sa famille :

“Mon souhait est de devenir mécanicien pour voiture. Pourquoi ? Parce que si je finis toute la formation professionnelle, je pourrais travailler n'importe où en tant que mécanicien. Mon plus grand souhait est de finir l'école et de régler tous mes soucis ici afin que je puisse aider ma grand-mère et mon grand-père.”

Natalia a 21 ans, elle a terminé ses études secondaires aux Pays-Bas mais ne peut pas réaliser son rêve d'aller à l'université parce qu'elle est sans-papiers :

“C'était une grande déception car j'ai travaillé dur pendant des années pour obtenir de bons résultats et être capable d'aller à l'université. Aux Pays-Bas, le collège est divisé en sections. Lorsque j'ai fini l'école primaire, ils m'ont envoyé dans la section la plus basse parce que mes parents sont migrants et que cela suffisait pour décider que je n'avais pas les capacités pour plus. Beaucoup de professeurs m'ont répété la même chose au collège. Pendant toute ma vie en Hollande, j'ai dû me battre pour leur prouver le contraire. Petit à petit j'ai réussi à atteindre des sections plus hautes.”

Les cadres internationaux que tous les États membres de l'UE ont signés garantissent l'accès à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur statut de résidence ou de migration. Les décideurs politiques, les administrations scolaires, les syndicats d'enseignants et les enseignants eux-mêmes devraient s'assurer que l'accès à l'éducation est accordé à tous les enfants et que les écoles sont des lieux sûrs pour tous les enfants.

###

Notes des éditeurs :

*pour lire les histoires de Miloš et Natalia et d'autres enfants et jeunes sans papiers, cliquez [ici](#). La collection de témoignages est aussi disponible en [anglais](#) et en [espagnol](#). Partagez l'histoire de Miloš et des autres enfants [#BackToSchool](#) [#ShareYourStory](#)

- Voir aussi : [Protecting undocumented children-Promising policies and practices from governments](#) (Protéger les enfants sans papiers – Politiques et pratiques prometteuses des gouvernements) PICUM 2015 (en anglais uniquement).
- La Commission européenne a publié [une communication en avril 2017 sur la protection des enfants en migration](#) qui encourage les États membres à dispenser une éducation à tous les enfants migrants, quel que soit leur statut de résidence, ainsi que d'autres services essentiels tels que les soins de santé et le soutien psychosocial.
- Regardez un [documentaire](#) sur internet montrant les réalités des enfants sans papiers et de leurs familles en Europe.

Contact:

Elisabeth Schmidt-Hieber, responsable de la communication à PICUM, +32 2 210 1780, elisabeth.schmidt-hieber@picum.org
www.picum.org